

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

374^{ième} séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 2 mars 2009 à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Gilles Devault, maire
M. Jean-Robert Rivard, conseiller
Mme Ginette Douville, conseillère
MM. Pierre Fecteau, conseiller
Marc Goyette, conseiller
Mme Louise Marchildon, conseillère
M. René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier

Est absent : M. Mario Charest, conseiller (présent à 19 h 33)

Les membres présents forment le quorum.

1. Préliminaires

1.1 Prière

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

1. Préliminaires
 - 1.1 Prière
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009
 - 1.4 Affaires découlant du procès-verbal précédent
 - 1.5 Informations
 - 1.5.1 Liste des permis délivrés
 - 1.5.2 Statistiques
 - 1.5.2.1 Consommation électrique
 - 1.5.2.2 Consommation en eau
 - 1.5.3 Rapport de la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna
 - 1.6 Correspondance
2. Administration générale
 - 2.1 Adoption des comptes
 - 2.2 Argent reçu
3. Période de questions
4. Demandes diverses
 - 4.1 Centre d'action bénévole des Riverains
 - 4.2 Journée de la Famille des Chenaux
 - 4.3 AMT Soleil-Levant
 - 4.4 Festival d'été international de Québec
 - 4.5 Députée de Champlain
 - 4.6 Association des Clubs de Patinage Artistique de la Mauricie
 - 4.7 Parc de la rivière Batiscan
5. Service professionnel en ingénierie
6. Comité de sélection pour service professionnel en ingénierie
7. Personnes habiles à voter règlements de zonage et lotissement
8. Acquisition camion Ford F-150 XL 2009
9. Accessoires pour camion Ford
10. Rétrocaveuse

11. Poste à combler
12. Village-relais du Québec
13. Parc industriel
14. Vente pour le non paiement des impôts fonciers
15. Circulation lourde chemin Rapide Sud
16. Acquisition rue Du Tremblay
17. Balayage de rues
18. Appui à la demande de majoration de la subvention annuelle MTQ
19. Demande d'assistance gouvernementale pour le recyclage
20. Rue Légaré
21. Outillage
22. Tour de télécommunication
23. Rapport financier 2008 Bibliothèque municipale
24. Pompier volontaire
25. États financiers 2008 et prévisions budgétaires du Club de soccer La Pérade
26. Coopérative jeunesse et service
27. Publicité
28. Mois de l'arbre et des forêts
29. Location terrain de baseball
30. Inspecteur en bâtiments
31. 3^e avenue
32. Intersection rue Sainte-Anne et de la Fabrique
33. Jardinières
34. Parc de planche à roulettes
35. Rapport de comités
36. Autres sujets
 - a)
 - b)
 - c)
37. Période de questions
38. Clôture de la séance

2009-03-060 Sur la proposition de Marc Goyette appuyée de Louise Marchildon, l'ordre du jour présenté est approuvé à l'unanimité et le point "Autres sujets" reste ouvert.

Adoptée.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009

2009-03-061 Sur la proposition de Louise Marchildon, appuyée de Ginette Douville, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Adoptée.

Le conseiller Mario Charest se présente à la table du conseil à 19 h 33.

1.4 Affaires découlant du procès-verbal précédent

La conseillère Louise Marchildon demande de l'information concernant la demande de la municipalité adressée au ministère des Transports du Québec pour permettre la circulation des véhicules hors route sur la route 138; le directeur général informe d'une conversation qu'il a eue avec un représentant du ministère des Transports et qu'une réponse devrait être parvenue au bureau durant le mois de mars.

Elle demande de l'information concernant l'offre de règlement pour la virée Île-du-Sable ouest; Me Pierre Soucy, avocat a fait parvenir l'offre officielle.

1.5 Informations

1.5.1 Liste des permis délivrés

1.5.2 Statistiques

1.5.2.1 Consommation électrique

1.5.2.2 Consommation en eau

1.5.3 Rapport de la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna

La liste des permis délivrés et les statistiques de consommation électrique et eau ont été déposées à la table du conseil.

1.6 Correspondance

Ministère

Le ministère des Transports du Québec transmet une copie officielle de l'entente des responsabilités concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal.

M.R.C. des Chenaux

Transmet une copie du règlement numéro 2009-02-61 établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la MRC des Chenaux et abrogeant toutes dispositions adoptées antérieurement aux mêmes fins.

Transmet la quote-part de l'endettement total net à long terme au 31 décembre 2008; pour la municipalité le montant est de 58 583 \$.

Félicitations et/ou remerciements

Une lettre de félicitations a été transmise pour l'efficacité et le professionnalisme des pompiers lors de l'intervention du 1^{er} février sur l'autoroute 40.

Information

La Commission scolaire du Chemin-du-Roy investit 180 000 \$ pour la réfection du parement extérieur à l'école Madeleine-de-Verchères.

La Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan transmet une copie de résolution de l'adoption de leur projet de règlement du plan d'urbanisme portant le numéro 309-19-01-01.

Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. transmet une copie des résultats du sondage sur la qualité de leurs services qui a été complétée par la personne responsable de la bibliothèque municipale.

Le Bulletin des Chenaux transmet de l'information sur l'augmentation de leurs tarifs publicitaires.

Langlois Kronström Desjardins, avocats informe que l'audition du dossier en requête introductive condamnant la municipalité à verser un montant de 25 471,80 \$ pour dommages par l'eau à un immeuble sera entendue le 22 avril prochain au Palais de justice de Québec.

La Municipalité de Saint-Stanislas transmet le protocole d'entente signé relatif aux frais d'inscription des jeunes utilisateurs de l'aréna Optimiste et une copie de la résolution adoptée le 2 février 2009.

Le directeur des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna informe de la conversion d'un escalier en rangement dans l'entrée de l'Aréna Optimiste.

La Municipalité de Saint-Prosper transmet une copie de résolution concernant la modification des fréquences radio dans les véhicules d'urgence.

La Municipalité de Champlain transmet le rapport d'étape no 22 sur l'expropriation/Site de Champlain (finalisation des dossiers devant la Cour supérieure), déposé par maître André Lemay.

La Corporation de Développement Communautaire des Chenaux transmet une invitation à une journée d'information sur l'action communautaire qui aura lieu le 20 mars 2009, au Domaine du Grand Duc, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie transmet le rapport de performance des programmes de recyclage.

L'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie transmet la liste des athlètes sélectionnés pour la 44^e Finale des Jeux du Québec; une lettre de félicitations sera transmise aux quatre athlètes provenant de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

La Société d'habitation du Québec fait parvenir le tableau des loyers maximaux dans le cadre du programme Logement abordable Québec – Volet privé.

2. Administration générale

2.1 Adoption des comptes

Comptes payés pour février 2009

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Soc. Site Mad.de Verchères	subvention annuelle	10 000,00
C.P.A. La pérade	publicité patinage artistique	80,00
Ministère du rev.du Québec	C.N.T, et cotisations annuelles	1 837,28
Receveur Général	cotisations annuelles, taux régulier	489,23
Receveur Général	cotisations annuelles, taux réduit	3 308,74
L'Âge d'or	location salle et 50% téléphone	<u>524,95</u>
Total		17 458,93

Prélèvements automatiques

Aréna optimiste	subv. vers. fév. 2009 et ajust. janv.	6 241,94
Bell Mobilité	cellulaire premiers répondants	36,90
Caisse pop.Seigneurie Ste-M.	frais de service	35,00
Entr. Rivard & Frères	contrat déneigement 3e vers. de 6	32 733,75
Excel Télécommunications	interurbains	19,51
Fiducie Desjardins inc.	REER janvier	2 514,32
Groupe CLR	radios mobiles	963,85
Gaz Métro	chauf. hôtel de ville, gar.mun.	1 218,73
Hydro-Québec	centre communautaire	3 195,72
	éclairage des rues	1 286,64
Pétrolière L'impériale	carburants voirie, incendie	299,28
L'impériale Esso	diesel déneigement	1 054,81
L'ADIC	subv. vers. février 2009 et ajust. janv.	2 124,94
Marcel Guimond & Fils	déneigement 3 ^e vers. de 3	990,72
Ministère revenu du Québec	déduc.cot.employeur	7 847,31
Groupe Négotel	téléphone puits St-Prosper	59,53
Receveur général	déduc.cot.employeur taux réduit	2 358,57

Receveur général	déducat. employeur taux régulier	579,69
Télus Mobilité	cellulaire travaux publics	63,81
Télus Québec	tél. : incendie, hôtel ville	<u>178,81</u>

Total **63 803,83**

Les salaires versés pour la période du 25 janvier 2009 au 21 février 2009 s'élèvent à 33 734,45 \$.

Comptes à payer pour mars 2009

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Acc. d'alarme et d'incendie	réparation, contrat annuel, H.V, caserne	448,11
Acc. d'auto Leblanc ltée	tube, raccord aqueduc	78,61
Agritex	graisse pour souffleur	72,15
Ass. des Pompiers Volontaires	vérification véhicule d'urgence	480,00
Brault Maxtech inc.	lampes UV	764,37
Bulletin des Chenaux	contrat de diffusion des avis publics	700,00
Buro plus	feuilles, mines	161,75
CGER	location autopompe janvier	2 118,66
Chemins fer Québec-Gatineau	entretien traverses à niveau février	712,44
Croix bleue	ass. collective mars 2009	2 345,83
Distribution Robert	papier à mains, linges, etc.	95,89
EMRN	gants nitriles, déneigement (extra)	275,75
Entreprises Rivard et Frères	godets sable à abrasifs, opérateur pelle	1 141,45
Excavation Guy Marceau	réparation aqueduc et pluviaux	2 356,30
Fédération québécoise mun.	Dicom : transport pièces	65,25
Garage Jean Caron inc.	entretien citerne et camion	512,68
Graymont	sable	183,29
Groupe Lafrenière tracteurs	entretien tracteurs	2 416,25
Imprimerie le Graffiti	feuilles en-têtes mun. format légal	728,04
J.D. Paré Électrique inc.	lampes 100w pour éclairage des rues	442,47
Jean Châteauneuf	honoraires prof. arpentage	18 676,22
Langlois électrique	réparation éclairage des rues	492,48
Leduc Richard	transport de sable	117,14
L.P. Tanguay	hypochlorite de sodium en vrac	378,13
Marché La Pérade inc.	produits nettoyage, lait, eau, etc.	31,25
Matériaux Audet	colombage, vis, etc. pour aréna	203,54
Maurice Laganière	achats divers	729,98
Meunerie La Pérade	tablettes mélamines centre comm.	18,06
MRC des Chenaux	nettoyage petit Ste-Marie, redevance	14 952,16
Municipalité de Batiscan	achat d'eau potable janvier 2009	11 491,01
Napa pièces d'auto	gants nitriles	146,63
Outil Mag	clous, balle	61,52
La Pérade Ford	pièce camion voirie	3,02
PG Govern	formation T4 et relevé1	112,88
Pitney Bowes	timbres	2 381,45
Pneus St-Marc inc.	réparation de pneu de tracteur	162,54
Pompaction inc.	enlèvement des pompes défectueuses	267,18
Protection incendies CFS	recharge extincteurs	165,42
Quinc. G. Fiset	achats divers	171,51
Industrie Canada	licence radiocommunication	164,00
RGMRM	cueillette et transport janvier 2009	5 505,76
Signoplus	panneaux signalisation	86,13
Société Can. des postes	avis sur la politique familiale	106,40
Patrick Toutant	support pour tuyaux, aqueduc	<u>124,16</u>
Total		72 647,86

2009-03-062 Sur la proposition de Marc Goyette, appuyée de Pierre Fecteau, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes payés et les salaires versés pour le mois de février pour les sommes respectives de 81 262,76 \$ et 33 734,45 \$ et les comptes à payer pour le mois de mars, tels qu'ils apparaissent sur la liste présentée par le directeur général/secrétaire-trésorier, totalisant 72 647,86 \$ et autorise ce dernier à en faire le paiement.

Certificat numéro

Adoptée.

2.2 Argent reçu

Les encaissements pour le mois de janvier 2009 s'élèvent à 29 607,67 \$ et pour le mois de février 2009 s'élèvent à 209 689,04 \$.

3. Période de questions

4. Demandes diverses

4.1 Centre d'action bénévole des Riverains

2009-03-063 Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité de verser un montant de 250 \$ au Centre d'action bénévole des Riverains pour l'organisation de la Semaine de l'action bénévole qui aura lieu du 19 au 25 avril prochain.

Adoptée.

Le conseil municipal ne donne pas suite à l'invitation de nommer un bénévole dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.

4.2 Journée de la Famille des Chenaux

2009-03-064 Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Ginette Douville et résolu à l'unanimité de verser un montant de 200 \$ comme contribution pour permettre d'organiser la journée de la Famille des Chenaux, le 24 mai prochain.

Adoptée.

4.3 AMT Soleil-Levant

2009-03-065 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser le Groupe de motos Soleil-Levant d'utiliser le stationnement du Centre récréatif Jean-Guy Houle pour un enseignement des techniques de maniement de moto à base vitesse qui aura lieu le 3 mai prochain.

Adoptée.

4.4 Festival d'été international de Québec

2009-03-066 Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'autoriser les organisateurs de la course à pied du Festival d'été de Québec de circuler sur le territoire de la municipalité le 31 mai prochain sur la route 138, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

4.5 **Députée de Champlain**

Madame Noëlla Champagne, députée de Champlain désire rencontrer les membres du conseil municipal pour discuter de différents dossiers; les membres du conseil ont retenu le 23 mars prochain et le directeur général communiquera au bureau de la députée pour officialiser la date.

4.6 **Association des Clubs de Patinage Artistique de la Mauricie**

2009-03-067

Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande d'aide financière de l'Association des Clubs de Patinage Artistique de la Mauricie.

Adoptée.

4.7 **Parc de la rivière Batiscan**

CONSIDÉRANT que le Parc de la rivière Batiscan a déposé une demande d'aide financière au Ministère des Ressources naturelles, Faune et Parcs dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet 2);

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun que le Parc de la rivière Batiscan puisse maintenir une offre de camping répondant aux besoins de la clientèle tout en protégeant la forêt;

CONSIDÉRANT qu'il serait également avantageux que le Parc de la rivière Batiscan aménage un nouveau site d'interprétation de papillons et insectes nocturnes;

CONSIDÉRANT que le projet répond entièrement à la mission de conservation et d'éducation du Parc de la rivière Batiscan;

CONSIDÉRANT que ce projet a été jugé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté des Chenaux;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'appui est adressée à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour la présentation de ce projet;

2009-03-068

Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Marc Goyette et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade appuie la demande d'aide financière du Parc de la rivière Batiscan auprès du Ministère des Ressources naturelles, Faune et Parcs dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.

Adoptée.

5. **Service professionnel en ingénierie**

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions par invitation pour service professionnel pour la mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable;

CONSIDÉRANT que les lois 29 et 60 obligent les municipalités à créer un comité de sélection comprenant au moins trois membres et que le conseil municipal ne peut faire partie de ce comité;

CONSIDÉRANT que la municipalité a formé un comité qui a étudié les offres de service professionnel le 18 février dernier et que par l'établissement du pointage final, la soumission de Consultants Mésar inc. est jugée la plus avantageuse;

2009-03-069 Il est proposé par Pierre Fecteau, appuyé de Marc Goyette et résolu à l'unanimité que le contrat soit donné à Consultants Mésar inc. au montant de 55 303,12 \$, taxes incluses.

Adoptée.

6. Comité de sélection pour service professionnel en ingénierie

2009-03-070 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Marc Goyette et résolu à l'unanimité de verser un montant de 50 \$ à chacun des membres du comité de sélection à l'exception du directeur général/secrétaire-trésorier pour service professionnel en ingénierie qui ont siégé le 18 février dernier.

Adoptée.

7. Personnes habiles à voter règlements de zonage et lotissement

Le directeur général/secrétaire-trésorier informe que la dernière étape pour que les règlements de zonage et de lotissement deviennent en vigueur la municipalité doit mettre à la disposition des personnes habiles à voter un registre pour que les personnes habiles à voter demandent que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire; ce registre sera accessible le 11 mars prochain de 9 h à 19 h à la salle du Centre communautaire Charles-Henri Lapointe.

8. Acquisition camion Ford F-150 XL 2009

CONSIDÉRANT que par la résolution numéro 2009-02-045, la municipalité a demandé des soumissions par invitation à La Pérade Ford inc. et Trois-Rivières Ford Lincoln pour l'acquisition d'un Ford F-150 2009 XL;

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions, une seule soumission a été déposée au bureau de la municipalité, soit La Pérade Ford inc. au montant de 36 258,84 \$;

CONSIDÉRANT que la soumission est conforme au devis;

2009-03-071 Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'acheter le Ford F-150 XL 2009 au montant de 36 258,84 \$, taxes incluses et d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer les documents à cet effet.

Adoptée.

9. Accessoires pour camion Ford

CONSIDÉRANT que par la résolution numéro 2009-03-071, la municipalité a acheté un camion de service et qu'il y a nécessité d'installer des clignotants ainsi que des coffres d'outils;

2009-03-072 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Marc Goyette et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à acheter ces équipements pour un montant de 3 000 \$, taxes incluses.

Adoptée.

10. Rétrocaveuse

2009-03-073 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Marc Goyette et résolu à l'unanimité de reporter ce sujet à la séance d'avril prochain.

Adoptée.

11. Poste à combler

2009-03-074 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Marc Goyette et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à faire parvenir une circulaire offrant à la population d'appliquer sur un poste de journalier spécialisé et opérateur de machinerie; le comité de ressource humaine avec le directeur général/secrétaire-trésorier effectueront les entrevues et feront leurs recommandations au conseil municipal.

Adoptée.

12. Village-relais du Québec

2009-03-075 Il est proposé et appuyé et résolu à l'unanimité de contester la décision du comité ad hoc en date du 23 janvier dernier recommandant la municipalité de Deschambault-Grondines pour l'obtention du statut de Village-relais du Québec.

Adoptée.

13. Parc industriel

Ce sujet est reporté à la séance du mois d'avril prochain et il y aura une rencontre entre les membres du conseil et l'Adic, le 16 ou 23 mars prochain.

Le directeur général/secrétaire-trésorier prendra des informations dans le but d'acquérir certains terrains appartenant au Ministère des transports du Québec.

14. Vente pour le non paiement des impôts fonciers

Considérant que le directeur général a fait parvenir aux contribuables qui n'ont pas acquitté les taxes municipales au 31 décembre 2008, un dernier avis les informant que leurs immeubles pourraient être vendus pour le non-paiement de ces dites taxes;

2009-03-076 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité de mandater la MRC Des Chenaux relativement à la vente pour non-paiement des impôts fonciers de 100 \$ et plus; que le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre tout document à ladite MRC tel que spécifié suivant l'article 1023 du code municipal de la province de Québec.

Adoptée.

15. Circulation lourde chemin Rapide Sud

CONSIDÉRANT que depuis le 23 février dernier, le pont de la route 354 surplombant la rivière Sainte-Anne à Saint-Casimir est fermé à la circulation;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a installé de la signalisation pour que la circulation soit détournée par les chemins Rapide Sud, Montée d'Enseigne, rues d'Orvilliers, Sainte-Anne et autres;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports n'a pas demandé d'autorisation à la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

CONSIDÉRANT que la municipalité a adopté le règlement numéro 2000-190 prohibant la circulation des véhicules lourds dans ces chemins et rues;

CONSIDÉRANT que le dit règlement a été approuvé par le ministère des Transports le 13 décembre 2000;

2009-03-077 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Mario Charest et résolu à l'unanimité d'enlever toute la signalisation de détour dans ces chemins et rues pour qu'il n'y est plus de circulation lourde tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas d'engagement écrit du ministère des Transports du Québec à l'effet que le dit ministère se tient responsable de tous les dommages causés à ces chemins et rues suite à ces détours pour les cinq prochaines années.

Adoptée.

16. Acquisition rue Du Tremblay

2009-03-078 Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité de mandater Me Joscelin Bélanger, notaire pour préparer le contrat d'acquisition de la rue Du Tremblay sur le lot 416-11 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade suivant le plan préparé par monsieur Roger Perreault, arpenteur-géomètre et d'autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer le dit contrat et à accepter tout changement jugé opportun.

Adoptée.

17. Balayage de rues

2009-03-079 Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Louise Marchildon et résolu à l'unanimité de demander des soumissions à Les entreprises TREMA et Entretien de stationnement M.A. pour le balayage des rues sur son territoire pour la saison 2009; les travaux se feront sur une distance de 17,50 km de rues comprenant certaines sections de rues appartenant au ministère des Transports du Québec suivant le devis préparé par ledit ministère ainsi que les stationnements des centres récréatif et communautaire; l'entrepreneur qui aura le contrat devra faire les travaux dans les deux semaines suivant la demande du directeur général/secrétaire-trésorier.

Les soumissions devront être parvenues au bureau de la municipalité au plus tard le 25 mars 2009 à 10 h et seront ouvertes à la même heure et à la même date ; le contrat sera accordé à la séance régulière du 6 avril 2009.

La municipalité, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une des soumissions reçues, ni même la plus basse.

Adoptée.

18. Appui à la demande de majoration de la subvention annuelle MTQ

Considérant que depuis 1993, suite à un transfert effectué par le ministère des Transports, les municipalités ont l'obligation d'entretien et d'amélioration des routes de classes 1, 2 et 3;

Considérant que pour atténuer l'impact fiscal d'un tel transfert, le ministère avait déterminé que l'effort fiscal demandé aux contribuables des municipalités locales devait être de l'ordre de 0,14 \$ du 100 \$ de la richesse foncière uniformisée;

Considérant que la progression des coûts d'entretien et d'amélioration, malgré l'augmentation de la richesse foncière des municipalités, a fait en sorte que l'effort fiscal dépasse de loin ce qui avait été initialement établi;

Considérant que le 13 janvier 2009, le maire de la municipalité de Saint-Stanislas a adressé, chiffres à l'appui, une demande à madame Julie Boulet, ministre des Transports du Québec, lui requérant de revoir la politique d'octroi de subvention du ministère afin de respecter l'effort fiscal maximum de 0,14 \$ du 100 \$ de richesse foncière uniformisée;

Considérant que cette demande était accompagnée d'une résolution (2008-12-209) adoptée par le conseil de cette municipalité, le 1^{er} décembre 2008;

Considérant que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade partage les motifs invoqués dans cette résolution;

Par ces motifs,

2009-03-080

Il est proposé par Ginette Douville, appuyée de Louise Marchildon et résolu à l'unanimité que le préambule de la présente en fasse partie intégrante.

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade appuie la demande de la municipalité de Saint-Stanislas;

Que copie de la présente soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités du Québec et à madame Noëlla Champagne, députée du comté de Champlain pour appui.

Adoptée.

19. Demande d'assistance gouvernementale pour le recyclage

ATTENDU la crise financière qui sévit dans le domaine de la vente des matières recyclées et qui met en péril la survie des centres de tri au Québec, plus particulièrement celui de Récupération Mauricie;

ATTENDU que Récupération Mauricie est une société détenue conjointement par le Groupe RCM de Yamachiche, une organisation à but non lucratif (un centre de travail adapté), et la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, un organisme public (au sens de la Loi sur la fiscalité municipale) regroupant les municipalités de la Mauricie;

ATTENDU que Récupération Mauricie est un centre de tri mécanisé et moderne construit il y a quatre ans avec du financement privé et municipal sans aucune subvention gouvernementale;

ATTENDU que plus de 70 personnes sont à l'emploi de Récupération Mauricie;

ATTENDU que les 90 emplois à l'usine de Groupe RCM à Yamachiche sont tributaires de la poursuite des opérations de tri et de recyclage de Récupération Mauricie;

ATTENDU que 70 % de tous ces emplois sont occupés par des personnes handicapées;

ATTENDU que les activités de recyclage réalisées en 2009 sur le territoire de la Régie représentent une dépense de plus de 4,3 M \$ par année pour ses municipalités membres soit plus de 175 \$ par tonne;

ATTENDU que les revenus municipaux en 2009 provenant du programme de compensation financière pour la collecte sélective, pour l'année de référence 2007, ont déjà été budgétés ou comptabilisés à titre de solde recevable afin d'assumer une partie des coûts des activités de recyclage mis en place par la Régie et les municipalités membres;

ATTENDU que la Régie ni aucune de ses municipalités membres n'avaient budgété les sommes requises, en cette période de crise, pour maintenir la collecte sélective et, plus spécifiquement, les opérations de tri chez Récupération Mauricie;

ATTENDU que le plan d'aide déposé par la Ministre du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs pour soutenir les centres de tri n'offre pas les ressources financières nécessaires au maintien des opérations de Récupération Mauricie;

2009-03-081 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité que les membres du conseil d'administration de la Régie:

- réitèrent à la Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, leur insatisfaction concernant son plan de soutien aux centres de tri;
- requièrent promptement une aide financière distincte et temporaire, afin d'aider le monde municipal, en cette période de crise, à maintenir les programmes de collecte sélective dans l'atteinte des objectifs de la politique Québécoise de gestion des matières résiduelles;
- recommandent à la Ministre de mettre en place un programme équitable d'aide financière aux municipalités pour assurer le maintien de la collecte sélective et du tri des matières en fonction des efforts qu'elles ont déployés pour atteindre les objectifs de la politique Québécoise de gestion des matières résiduelles;
- avisent la Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, que, si les municipalités n'obtiennent pas d'aide financière additionnelle du gouvernement, elles seront dans l'obligation d'établir un plan de contingence afin de récupérer à même d'autres activités reliées à la gestion des matières résiduelles réalisées sur leur territoire les sommes essentielles au maintien du service de collecte sélective.

Il est également résolu de requérir l'appui de l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités afin qu'elles défendent auprès des différents intervenants la position des municipalités de la Mauricie.

Adoptée.

20. **Rue Légaré**

2009-03-082 Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Marc Goyette et résolu à l'unanimité de mandater Me Martine Baribeau, notaire pour préparer le contrat d'acquisition d'une partie de la rue Légaré sur le lot 417-A-3 P du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade d'une superficie de 908,1 mètres carrés pour la somme de 1 \$ suivant le plan préparé par monsieur Gilles Roberge, arpenteur-géomètre et d'autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer le dit contrat et à accepter tout changement jugé opportun.

Adoptée.

21. **Outillage**

2009-03-083 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Jean-Robert Rivard et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à acheter des mèches et accessoires pour la somme de 552,93 \$, taxes incluses.

Adoptée.

Le conseiller Marc Goyette se retire de la table du conseil municipal.

22. Tour de télécommunication

Vidéotron a l'intention d'installer une tour de communication dans un arrondissement tel que présenté par un plan à l'intersection de l'autoroute 40 et la route 159 ; le directeur général/secrétaire-trésorier demandera des précisions pour savoir à l'endroit précis où sera installé la dite tour.

Le conseiller Marc Goyette reprend son siège à la table du conseil municipal.

23. Rapport financier 2008 Bibliothèque municipale

2009-03-084 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Ginette Douville et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier 2008 de la Bibliothèque municipale avec des revenus de 7 567,75 \$ et des déboursés de 7 451,80 \$ pour des excédents de 115,95 \$.

Adoptée.

24. Pompier volontaire

2009-03-085 Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Mario Charest et résolu à l'unanimité que monsieur Jean-Luc Chantal soit en probation comme pompier volontaire pour une période d'environ six (6) mois et sera rémunéré au même taux que les pompiers volontaires réguliers et d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à commander un téléavertisseur.

Adoptée.

25. États financiers 2008 et prévisions budgétaires du Club de soccer La Pérade

CONSIDÉRANT que le Club de soccer La Pérade a fait parvenir à la municipalité les états financiers 2008 et les prévisions budgétaires 2009 ainsi que la liste des joueurs de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour la saison 2008;

2009-03-086 Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à verser un montant de 1 225 \$ correspondant à 49 joueurs à 25 \$.

Adoptée.

26. Coopérative jeunesse et service

2009-03-087 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Marc Goyette et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général/secrétaire-trésorier à signer la demande d'aide financière et tout autre document se rapportant à la demande d'aide financière, pour l'embauche d'un étudiant ou d'une étudiante au poste d'animation de la Coopérative jeunesse de service dans le cadre du Fonds étudiant II et que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade s'engage à gérer ladite aide financière en accord avec les paramètres du Fonds étudiant II.

Adoptée.

27. Publicité

2009-03-088 Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'achat de publicité dans le quotidien Le Nouvelliste dans un cahier spécial du CLD et MRC des Chenaux dressant le portrait du milieu au coût de 307,02 \$, taxes incluses.

Adoptée.

28. Mois de l'arbre et des forêts

2009-03-089 Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Ginette Douville et résolu à l'unanimité que le directeur général/secrétaire-trésorier est autorisé à commander 700 arbres suivant les choix faits par les conseillères Louise Marchildon et Ginette Douville qui seront distribués en mai prochain à la population.

Adoptée.

29. Location terrain de baseball

2009-03-090 Il est proposé par Marc Goyette, appuyé de Mario Charest et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade loue le terrain de baseball pour la saison 2009, pour les parties locales à Baseball St-Marc au montant de 50 \$ par partie; montant servant à défrayer les coûts de préparation, d'installation et de matériel nécessaire à l'utilisation adéquate dudit terrain.

Adoptée.

30. Inspecteur en bâtiments

2009-03-091 Il est proposé par Jean-Robert Rivard, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'informer la MRC des Chenaux de l'intérêt de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade à adhérer au service d'inspecteurs en bâtiment au coût estimé de 1 084 \$ par mois à raison d'une journée par semaine, le vendredi, débutant le 17 avril prochain; les municipalités participantes à l'entente intermunicipale pour l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement devront donner leur consentement comme indiqué dans la loi et que le maire et le directeur général soient autorisés à signer la dite entente.

Adoptée.

31. 3^e avenue

Suite au dépôt d'un plan préliminaire pour l'élargissement et le prolongement de la 3^e avenue préparé par monsieur Maurice Champagne, arpenteur-géomètre, le dit plan n'est pas conforme au règlement de lotissement de la municipalité et considérant la signature d'une entente avec un représentant de la Ferme Jétizack inc., une rencontre sera cédulée pour discuter de ce dossier ainsi que l'arrosage aérien.

32. Intersection rue Sainte-Anne et de la Fabrique

Le directeur général/secrétaire-trésorier informe que l'arpentage à l'intersection de la rue Sainte-Sainte et de la Fabrique a été fait et que les plans seront déposés en mars.

33. Jardinières

2009-03-092 Il est proposé par Louise Marchildon, appuyée de Marc Goyette et résolu à l'unanimité d'autoriser un crédit supplémentaire de 321,69 \$ taxes incluses pour l'ajout de lierres (dichondra silver falls) dans les jardinières pour la saison estivale.

Adoptée.

34. Parc de planche à roulettes

2009-03-093 Il est proposé par Mario Charest, appuyé de Pierre Fecteau et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur du service des loisirs, de la vie communautaire et de l'aréna à présenter un projet dans le but de recevoir des subventions pour l'aménagement des terrains de loisir et infrastructures; qu'un crédit de 10 000 \$

soit autorisé dans le but d'aménager le parc de planche à roues tel que prévu dans les prévisions budgétaires 2009.

Adoptée.

35. Rapport de comités

Le conseiller Mario Charest informe qu'il y a eu une deuxième rencontre dans le but de former un comité de loisirs et de journal.

Le conseiller Pierre Fecteau donne de l'information concernant la rencontre du conseil d'administration de l'aréna ainsi que la construction d'un vestiaire à l'entrée de l'aréna qui servira pour les activités de soccer.

Le maire Gilles Devault informe qu'un comité a été formé de cinq (5) maires de la MRC des Chenaux dont le but est d'étudier différents scénarios pour la cueillette et le transport des matières résiduelles par la compétence de la MRC des Chenaux.

36. Autres sujets

37. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général (membres du comité consultatif d'urbanisme, rétrocaveuse, grille pluviale rue Du Tremblay, résidence près du chemin dans le rang Rapide Sud, tournoi de golf sur la glace de la rivière Sainte-Anne).

38. Clôture de la séance

2009-03-094 L'ordre du jour étant épuisé, Marc Goyette propose, appuyé de Louise Marchildon et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 21 h 43.

Adoptée.

Gilles Devault,
Maire

René Roy,
Directeur général/secrétaire-trésorier